

## COMITÉ CONSULTATIF DE LA FORÊT DE COMPIÈGNE

### Synthèse de la réunion du 17 septembre 2010

Le 17 septembre 2010 à 14h30, s'est réuni à l'université de technologie de Compiègne, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc Gougis, directeur de l'Agence régionale de l'ONF, le comité consultatif de la forêt de Compiègne.

#### Étaient présents :

- Monsieur Jean-Claude BOCQUILLON, vice-président de l'association des entomologistes de Picardie
- Madame Michèle BOURBIER, maire de Pierrefonds ;
- Monsieur Bertrand BRASSENS, conseiller général du canton de Compiègne sud-est
- Madame Bettina CAIGNAULT, présidente de l'équipage "La Futaie des Amis"
- Monsieur Jean-Luc CARON, président de l'association Oise-Nature ;
- Monsieur Jacques CLEMENT, représentant l'AVMPPM et l'association ROSO
- Madame Colette CLEMENT, présidente de l'AVMPPM
- Monsieur David COASNE, commandant du poste à cheval de la Gendarmerie de Compiègne
- Monsieur Hugues de GRANDMAISON, président de la SPFC
- Monsieur Christian DELANEF, fédération départementale des associations agréées pour la pêche et la protection des milieux aquatiques de l'Oise ;
- Monsieur Dominique DE PAOLI, DDT de l'Oise - service d'aménagement territorial de Compiègne ;
- Monsieur Michel FOUBERT, premier adjoint au Maire de Compiègne, membre de l'ARC
- Monsieur Patrice GAGE, jardinier en chef du Palais de Compiègne
- Monsieur Guillaume GAWEAU, Office National de la chasse et de la faune sauvage
- Monsieur Jean-Marc GOUGIS, directeur de l'Agence régionale Picardie de l'ONF
- Monsieur Jean-Lucien GUENOUN, service départemental de l'architecture et du patrimoine ;
- Monsieur Jérôme JAMINON, Agence régionale ONF Picardie, responsable du service environnement et développement durable
- Monsieur Arnaud LACROIX, adjoint au commandant du poste à cheval de la Gendarmerie de Compiègne
- Monsieur Michel LAMORT, adjoint au maire de Choisy-au-Bac
- Monsieur Michel LEBLANC, responsable de l'unité territoriale de Compiègne de l'ONF ;
- Monsieur Jean-Claude LUCCHETTA, Office national de l'eau et des milieux aquatiques
- Monsieur Yves MAQUINGHEN, chargé de mission environnement, Picardie Nature
- Monsieur Dominique MICHEL, premier-adjoint au maire de Saint-Jean-aux-Bois ;
- Mademoiselle Sophie OLLIVIER, secrétaire de séance, Agence régionale de l'ONF
- Monsieur Olivier PICHARD, chargé de mission faune flore Direction régionale de l'environnement, l'aménagement et le logement de Picardie
- Monsieur Gérard POLLET, 1<sup>er</sup> adjoint au maire de Trosly-Breuil

- Monsieur Guy REUSSE, 1<sup>er</sup> adjoint au maire de Cuise-la-Motte
- Mademoiselle Marianne RUBIO - chargée de mission forêt-climat - Direction générale de l'ONF ;
- Monsieur Didier SABBADIN ; DDT de l'Oise - service eau environnement forêt ;
- Madame Sylvie SALSAT, commissariat de police de Compiègne
- Monsieur Joseph SANGUINETTE, représentant le Président du Conseil général de l'Oise
- Madame Martine TAILLEDET, membre de la SPFC
- Monsieur Paul TOMBAL, représentant l'association Oise Nature (rassemblement des organismes de sauvegarde de l'Oise (ROSO) ;
- Major Laurent VAUTRIN, service départemental d'incendie et de secours de l'Oise - centre de secours principal de Compiègne ;

Absents excusés :

- Monsieur Eric BAS, CPIE des pays de l'Oise
- Monsieur Lucien DEGAUCHY, Conseiller général du canton d'Attichy
- Monsieur Pierre SABOURAUD, directeur du comité départemental du tourisme de l'Oise

\*  
\* \*

Monsieur Jean-Marc GOUGIS ouvre la séance. Il transmet les excuses de Madame le Sous-Préfet qui ne peut présider le présent Comité, étant retenue par d'autres obligations. Il remercie les membres du Comité de leur présence.

## ■ Forêt et changement climatique

Une présentation de l'évolution climatique sur la forêt et les premières orientations de lutte contre le changement climatique est faite par Mlle Marianne Rubio, chargée de mission forêt - climat à la direction générale de l'ONF.

### • Forêt et changement climatique -les enjeux au niveau mondial

De nombreux programmes de recherche sur les changements climatiques sont en cours depuis le protocole de Kyoto. L'ONF travaille en partenariat avec les organismes scientifiques.

Au niveau mondial, les forêts représentent 30 % de la surface terrestre. 53 % du carbone est stocké par les écosystèmes terrestres. Les publications scientifiques indiquent qu'une partie importante du stock de carbone situé sur les continents se trouve dans les forêts boréales (25 %), tropicales (17%), tempérées, les prairies, zones de savane et dans les zones humides.

La déforestation dans l'hémisphère sud touche plus de 7 M ha/an, elle constitue entre 15% et 20% des émissions mondiales de gaz à effet de serre (GES) d'origine anthropique.

Environ 120 milliards de tonnes de carbone par an sont absorbés par la forêt au niveau mondial grâce à la photosynthèse et près de la moitié est réémis du fait de la respiration. Les émissions de GES liées à la décomposition de la matière organique et aux perturbations (coupe, déforestation,...) viennent également se déduire des quantités absorbées; au final les forêts se comportent comme un puits estimé autour de 1 milliard de tonnes de carbone, avec cependant une forte incertitude.

### • L'impact du changement climatique sur la forêt française :

La température a globalement augmenté de 0,9° C en un siècle; en précisant que l'on n'a pas observé de tendance globale nette sur les précipitations.

Les changements observés sur la végétation se traduisent par :

- un accroissement de la saison de végétation, (débourrement avancé)
- une croissance du chêne et particulièrement du hêtre dynamisée, notamment dans la moitié nord.

- des changements dans le développement de certains organismes pathogènes (chenilles processionnaires, scolytes).

Des simulations du climat futur, à l'horizon 2100, et avec de fortes incertitudes, laissent présager une augmentation des températures, (jusqu'à + 4° dans la partie sud) des accidents climatiques plus fréquents, avec un déficit hydrique accru en été, et à l'inverse, des hivers plus arrosés, un décalage possible des zones bioclimatiques d'où un déplacement attendu des aires de répartition; cela pourrait être le cas du hêtre.

• Les premières orientations sylvicoles d'adaptation consistent à :

- sérier les risques et mieux connaître les contraintes écologiques. Un travail est mené conjointement par l'ONF et l'INRA,
- préserver le capital sol en limitant le tassement, en préservant la fertilité minérale par une gestion raisonnée des rémanents, amendements.

Le renouvellement des peuplements constitue une phase cruciale. Il importe de limiter les essences principales à leur optimum écologique et par ailleurs, de favoriser le mélange des essences, avec un recul raisonné du chêne pédonculé, et du hêtre au profit du chêne sessile.

Une des principales orientations est la dynamisation de la sylviculture, ceci en améliorant le bilan hydrique en dosant la surface foliaire, en augmentant les prélèvements intermédiaires et en réduisant les âges d'exploitabilité. Une gestion plus dynamique permet de créer des peuplements plus résistants et donc de réduire la prise de risque vis-à-vis des incidents climatiques (tempête, sécheresse).

D'autres orientations consistent à maintenir et faire évoluer les dispositifs de surveillance à long terme et de gestion de crise, à poursuivre la stratégie de préservation de la biodiversité, dans la gestion courante par la mise en place des trames d'îlots de vieux bois, et la préservation des corridors écologiques.

La forêt agit sur le climat: l'équivalent de 14 % des émissions de CO2 françaises est séquestré dans les forêts, soit 73 M tonnes de CO2 absorbées (données 2007).

Le stock forestier de la forêt française (métropole) a été mesuré à environ 7 M t de CO2. Le puits "produit bois" est estimé à environ 4 M tonnes de CO2. Le bois a en effet un impact positif sur l'atmosphère compte-tenu de ses effets bénéfiques qui sont le prolongement de la séquestration du carbone et le moindre recours aux énergies fossiles : intérêt du bois matériau et du bois énergie.

En conclusion, l'adaptation au changement climatique, même si elle représente un défi, doit se baser sur deux principes

- privilégier les mesures "sans regret", c'est à dire qui ne peuvent avoir de conséquences négatives
- penser et agir localement. Au niveau de l'ONF, il convient en effet de rester proche du niveau local, tout en suivant les grandes orientations nationales.

L'ONF fait remarquer que dans les forêts de Compiègne et de Chantilly, certains secteurs sont en difficulté lors d'étés très secs; en effet, selon le sol, les peuplements sont "en limite". D'où une adaptation qui s'opère depuis plusieurs années par des plantations privilégiant le chêne sessile. Sont pratiqués les mélanges d'essences et une sylviculture plus dynamique qui permettra à moyen terme d'obtenir des arbres plus trapus, mieux enracinés et donc plus résistants.

En réponse à une intervention de la SPFC, il est rappelé que le taux de prélèvement dans les forêts de Picardie est de 60 % de la production, ce qui correspond à la moyenne nationale. Les possibilités de récolte supplémentaire se trouvent en forêt privée mais avec des difficultés de mobilisation (accès, morcellement de la propriété).

Parmi les orientations actuelles concernant le mélange d'essence, l'objectif est d'obtenir des peuplements mélangés, l'essence principale représentant environ 70 à 75 % du peuplement. La régénération naturelle est toujours privilégiée, lorsque l'essence en place est bien adaptée; dans le cas contraire, on procède par plantation.

## ■ Synthèse de l'activité des différents ateliers

Les quatre ateliers se sont réunis depuis le dernier comité consultatif. Pour mémoire, les pilotes de chacun des ateliers sont:

|                  |                                  |
|------------------|----------------------------------|
| Madame Bourbier  | pour l'atelier accueil du public |
| Monsieur Gage    | faune-chasse                     |
| Monsieur Leboeuf | coupes et travaux                |
| Monsieur Naudin  | écologie- environnement          |

### Atelier accueil du public

La dernière réunion s'est tenue le 16 mars 2010. Une visite du Centre équestre régional a été organisée, à cette occasion, animée par M. Carton, mairie de Compiègne, responsable du centre équestre régional et des activités équestres au sein de la mairie. Cette visite visait à illustrer la place importante du cheval dans le milieu forestier, celui-ci servant d'appui aux activités équestres nombreuses dans le massif de Compiègne ; citons le Concours Complet International, le Concours d'Endurance....

### Atelier écologie-environnement

La dernière réunion de cet atelier qui s'est tenue le 25 mars 2010 a consisté en des visites des actions réalisées en faveur de la préservation de la biodiversité:

- MF du Hourvari à Saint Sauveur : cette visite a permis d'observer les aménagements réalisés visant à favoriser l'accueil de chauves-souris déjà présentes, dont le Petit rhinolophe (fermetures des fenêtres, trois pièces du premier étage et le comble sous toiture réhabilités, une gîte artificiel à chiroptère posé en façade).

- crapauduc installé à proximité des étangs Saint Pierre, à Vieux Moulin. Ce dispositif a pour effet de préserver les amphibiens pendant leur migration en période de reproduction en les empêchant de traverser la route. Un comptage des amphibiens a été réalisé, dans le cadre des collectes effectuées chaque matin en partenariat avec la ville de Compiègne, les écoles....

Sur la question du ramassage des déchets, le poste à cheval de la gendarmerie informe qu'un partenariat est envisagé avec l'ARC, sous forme d'ateliers pédagogiques sur le thème du ramassage des déchets, ceci afin de favoriser la prévention sur la répression.

### Atelier chasse-faune sauvage

La dernière réunion de cet atelier s'est tenue le 15 avril 2010

Les résultats de la saison de chasse écoulée ont été présentés.

### Atelier coupes-travaux

La dernière réunion de cet atelier s'est tenue le 15 juin . Elle a permis de suivre l'exploitation de la parcelle 3472 qui avait été martelée par les membres de l'atelier et de concrétiser sur le terrain l'intérêt des cloisonnements d'exploitation (passage des engins forestiers). La visite de la plantation de chênes P 8041 a permis également de sensibiliser les membres de l'atelier au problème récurrent du vandalisme sur les grillages installés dans le but de protéger les jeunes plantations.

A été abordé également l'impact de la présence de la forêt à proximité des habitations, les dangers potentiels d'habitations trop proches lorsque les distances de construction ne sont pas respectées, et le cas de branches mortes tombant sur les maisons, les terrains attenants et les voies de circulation.

En matière de communication sur les coupes et les travaux, trois panneaux d'information ont été réalisés par l'ONF. Ils ont été installés cet été au Carrefour du Grand Ecuyer, au carrefour Desbuis, et à proximité du Carrefour des Vineux. L'ONF est à l'écoute de toutes observations concernant ces panneaux.

Il est souligné la question des clôtures et l'importance d'insister sur leur rôle essentiel à la préservation des plantations, sachant que le saccage d'une clôture provoque systématiquement des dommages désastreux sur la parcelle concernée.

Les clôtures comme les protections individuelles sont enlevées lorsque les plantations sont hors d'atteinte de la dent des cerfs et biches.

## ■ Les dossiers en cours

### • Aménagement forestier

La présentation du prochain plan de gestion du massif de Compiègne, ou "aménagement forestier" est reportée à début 2011 compte-tenu du retard pris dans son élaboration, en raison de l'absence prolongée de la responsable de projet, Madame Eva Simon. Cette présentation permettra de recueillir les observations du comité, ce plan de gestion devant s'articuler avec le document d'objectif Natura 2000, ou Docob.

### • Docob Natura 2000

Un point est fait sur l'avancement de l'élaboration du Docob. Le dossier est en cours et les conclusions seront présentées en réunion Docob. En parallèle, une concertation se poursuit avec les collectivités pour ajuster le périmètre du site.

### • Forêt patrimoine

Le label "forêt patrimoine" est un label ONF; il a pour objet de valoriser le patrimoine forestier. Ainsi, 16 forêts domaniales emblématiques ont été sélectionnées au niveau national et sont susceptibles d'être labellisées. Un protocole d'accord est en cours d'élaboration et constituera la base d'un projet partagé pour la préservation et la valorisation du patrimoine de la forêt de Compiègne, pour une durée initiale de 5 ans.

Les actions 2010 en cours:

- l'étude de valorisation du Grand Parc
- la restauration de la Grille des Beaux-Monts : le dossier technique de demande d'autorisation des travaux a été déposé au SDAP. La restauration en ferronnerie devrait être finalisée d'ici fin 2010.
- l'étude d'un projet de sentier pour personnes à mobilité réduite

Les actions 2010 en attente:

- l'aménagement du carrefour de Tréan et d'une zone d'accueil aux Beaux Monts,
- l'étude hydro-écologique des étangs Saint Pierre et une réflexion sur l'aménagement du site (accessibilité, vocation...). Le marché d'étude a été lancé mais le bouclage financier n'est pas abouti. Cette étude est donc reportée sur 2011.
- la mise en place d'une trame de vieux bois à l'échelle du massif
- la valorisation des sentiers de randonnées (balisage, entretien...). Des mobiliers sont prêts à être mis en place.

Plusieurs projets à l'étude portent sur des actions pour préserver, restaurer et valoriser les zones humides de la forêt. Des actions sont proposées pour le contrat global de l'eau du SAGE Oise Aronde.

## ■ Accueil du public sur le massif

La brigade à cheval de la Gendarmerie signale la dégradation des barbecues en béton sur le site des Etangs Saint-Pierre et, de ce fait, le développement de feux en dehors de ces barbecues. Les gendarmes en surveillance sont fréquemment interpellés sur ce sujet. L'ONF précise que dans le contexte difficile des financements du conseil général en matière d'accueil du public, un certain nombre d'actions n'ont pu être mises en œuvre cette année.

M. Brassens souligne le contexte de réforme des collectivités territoriales en 2010 qui a conduit le Conseil Général de l'Oise à une révision de ses dépenses, dont celles liées à la valorisation du patrimoine forestier et donc à l'accueil dans les forêts domaniales de l'Oise. Cela étant, le Conseil Général va s'efforcer d'appuyer au mieux les projets de l'ONF et de poursuivre le partenariat global entre le Département et l'ONF.

Le programme entretien -propreté 2010 s'est limité à quelques opérations prioritaires prises en charge directement par l'ONF.

Suite à une question portant sur l'avancement de la restauration du Berceau de l'Impératrice, l'ONF précise que l'étude est en cours avec un architecte-paysagiste et que c'est l'un des projets importants de mise en valeur du parc du palais impérial.

M. Foubert souligne qu'il importe que l'ensemble des projets d'aménagement touchant au Grand Parc (rénovation du Berceau de l'Impératrice, de la Grille des Beaux Monts,...) soit menés dans le cadre d'un plan d'aménagement global, incluant Petit Parc et Grand Parc. Il ne faut pas d'actions au coup par coup mais un projet global d'aménagement, d'entretien et de valorisation pour redonner au Parc tout son sens historique et social. M Foubert confirme le partenariat financier de l'ARC.

## ■ **Ecologie - biodiversité**

### • Plan d'action chiroptères

2010 est l'année de la finalisation du plan d'actions en faveur des chiroptères, issu de la convention de partenariat ONF/ Conservatoire des Sites Naturels de Picardie.

Les actions mises en œuvre ont permis entre autre de repérer de nombreux sites de reproduction du Petit rhinolophe, espèce protégée. Elles ont aussi consisté en :

- l'aménagement de la MF du Hourvari abritant une colonie de Pipistrelles et une autre colonie de Petit Rhinolophe, l'engagement du locataire (adjudicataire de chasse) par la signature d'une charte de bonne conduite ;
- l'inventaire des sites potentiellement favorables aux chiroptères en estivage et l'élaboration d'une base de données ;
- le renforcement du réseau de sites protégés en fermant et en réhabilitant plusieurs sites d'hibernation et d'estivage : par exemple, par la pose de grilles à une entrée de carrière au Mont Saint Mard en forêt de Compiègne ;

L'ensemble de ces actions s'inscrit dans le cadre du Plan régional de conservation des Chiroptères et sont réalisées grâce aux soutiens financiers de l'Union européenne, l'Etat, la Région, le Département et l'ONF.

### • Préservation des amphibiens aux Etangs Saint-Pierre

Un dispositif temporaire de sauvegarde des amphibiens appelé crapauduc a été installé durant la période de migration, permettant ainsi de préserver les amphibiens du trafic routier. Chaque matin, une collecte a été organisée avec le soutien de plusieurs bénévoles. Cette action menée par l'ONF en partenariat avec la SPFC et la ville de Compiègne a permis de sauver en 2010 environ 5 500 individus.

### • Gestion des Landes de la Haute Queue et des prairies des gravières de la Basse Queue

L'ONF a entrepris dans cette zone, à titre expérimental un nouveau mode de gestion des milieux naturels, par le pâturage. Ainsi, des races rustiques de moutons ont été introduites. L'opération est en phase de test.

### • Réserve biologique des Grands Monts

Dans le cadre de la mise en place d'une RBI (réserve biologique intégrale) est présentée l'étude en cours et les caractéristiques de cette réserve. D'une surface de 130 ha, la réserve se situe sur les

territoires communaux de Saint Jean aux Bois, Orrouy et Saint Sauveur. Elle comprend des peuplements diversifiés représentatifs de la forêt de Compiègne.

Dans le cadre de l'élaboration du plan de gestion de la RBI, il a été réalisé un inventaire dendrologique et un inventaire du bois mort présent.

M. Caron souligne l'importance de valoriser davantage encore les espèces protégées des Beaux Monts. L'ONF précise que cela est pris en compte dans le cadre du Docob.

### ■ Surveillance du massif

L'ONCFS constate que le nombre d'infractions, notamment celles liées à la circulation des engins motorisés (motos, quads...) tend à diminuer ces dernières années. Cela peut s'expliquer par la pression de la surveillance menée sur le massif. L'ONF remercie l'ONCFS du partenariat efficace mené conjointement avec l'ONF, dans le cadre des tournées de surveillance.

Le poste à cheval de la gendarmerie de Compiègne informe des évolutions de ses missions : les interventions vont s'orienter davantage dans les zones plus urbanisées, en s'éloignant désormais du domaine forestier, sans pour autant délaisser complètement la forêt. Deux dimanches par mois sont consacrés à la lutte contre la circulation motorisée en forêt. Il est observé un déplacement de la délinquance au sein du massif de Compiègne, se traduisant par la baisse des infractions, vers le massif de Laigue-Ourscamp, plus au nord.

L'organisation actuelle du poste à cheval va être modifiée compte-tenu d'un renforcement des effectifs, suite à la fermeture du poste à cheval de Senlis.

L'ordre du jour étant épuisé, Mr le directeur d'Agence de l'ONF clôt la séance.

Pour le Président du Comité empêché

Jean-Marc Gougis

Visé par le Président

Sabrina Belkhiri-Fadel